

---

# Comité de sélection des Directeurs d'Hôpitaux

## Attention turbulence

23 mai 2019

---

Le comité de sélection des directeurs et directrices d'hôpital du 23 mai 2019 se tient dans un contexte d'actualités chargées et d'inquiétudes grandissantes concernant l'avenir du corps.

Le projet de loi de transformation de la fonction publique qui aurait pu nous redonner les clés pour retrouver une attractivité perdue, en témoigne la baisse constante des inscriptions au concours, constitue de ce point de vue davantage un risque qu'une opportunité.

De plus, la création par le projet de loi de la notion « d'emplois supérieurs » qui concernerait l'ensemble des postes d'adjoint nous interpelle et appelle à la plus grande vigilance, dans l'attente de la parution du décret correspondant. Une centaine de postes au total seront concernés, portant atteinte à l'homogénéité du corps, avec un risque de corps à deux vitesses.

Laisser la possibilité à d'autres profils d'exercer nos métiers est une chose, offrir davantage de reconnaissance à ceux qui ont fait dès le départ le choix du service public en est une autre.

Le quotidien d'un directeur d'hôpital est loin d'être aisé, chacun en conviendra. L'enjeu n'est donc pas tant aujourd'hui d'ouvrir le champ du recrutement, ces possibilités existent déjà et avec un succès plus que relatif, que de mieux accompagner le déroulé des carrières passées, actuelles et à venir.

Trouver des vecteurs d'attractivité pour un métier dont l'intérêt n'est plus à démontrer voilà la problématique aujourd'hui, alors que chaque jour produit son lot d'injonctions paradoxales. Les directeurs d'hôpital sont désireux d'agir et de contribuer à une politique de santé territoriale et de qualité, mais encore faudrait-il qu'ils en aient les moyens !

Nos métiers n'ont jamais été aussi exigeants et la formation de haut niveau qui est celle de l'EHESP est indispensable à la bonne compréhension des enjeux actuels du monde de la santé.

Par ailleurs, la disparition annoncée des comités de sélection renforce encore les inquiétudes sur l'avenir de notre profession. L'hôpital public doit rester une vocation et ne saurait se réduire à une ligne de plus sur un CV.

Cette disposition, si elle est adoptée en l'état par le parlement, amènera de la confusion mais surtout, et c'est là notre principal point d'alerte, une remise en cause la garantie d'égal accès aux emplois publics. Le SMPS sera donc vigilant aux débats à venir et s'est rapproché à cet effet de ceux qui, dans l'hémicycle, décideront de l'avenir.

A l'ère de la transparence et de la contestation des élites administratives et alors même que le projet de loi de transformation de la fonction publique prévoit de nouvelles règles en matière de déontologie des fonctionnaires, l'exemple doit également venir des modes de recrutement et de fidélisation au service d'une politique d'attractivité ambitieuse.

Le SMPS attend donc des engagements clairs de la part des pouvoirs publics sur l'avenir du corps et du métier de directeur d'hôpital.